

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept novembre, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Emilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, , Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, M. Patrick PERDRIAU, les adjoints - Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée - M. Julien GUILLON, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Christelle BRILLAUD, Mme Patricia VERGNAUD, Mme Jacqueline BLAIN, M. Antoine SANTOS, Mme Marie-José MORICE BOU SALA, M. Cyril DROUIN, Mme Judith MONTAUBAN, M. Pascal BINET, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES : Mme Isabelle LACREUSE qui donne pouvoir à M. Pascal CAILLE
Mme Jocelyne GUIBERT qui donne pouvoir à M. Gilbert ARRIVE
Mme Christelle SOURISSE qui donne pouvoir à Sonia LAUTRU

ABSENTS NON EXCUSES : M. Pascal BROCHARD

Date de la convocation : 12/11/2025

M. Antoine SANTOS est nommé secrétaire de séance.

N° : DELCM2025-11/05

OBJET : CONVENTION PROPOSEE PAR LE SYDEV POUR L'AJOUT D'UN ECLAIRAGE AU STADE

Monsieur Patrick PERDRIAU explique que suite à une demande du Club de foot LSGB concernant l'éclairage de l'entrée du Stade de Grasla, le SyDEV propose la signature d'une convention (n°L.EC.038.25.001) pour la pose d'un détecteur sur le PL 010-004 (ou 010-005) au niveau de la billetterie entre la Salle La Pastourelle et le stade et permettre un éclairage automatique.

Le coût pour la commune est de 377 €.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide d'autoriser Madame le Maire à signer la convention susvisée.

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Antoine SANTOS

Le Maire
Emilie DUPREY

